

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
En an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclamés, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

12 Mars 1884.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Une fois de plus, la République manque à toutes ses promesses: la Chambre a renvoyé aux calendes grecques l'examen de l'article 26 du projet de loi sur l'enseignement primaire, article qui fixait l'augmentation du traitement des instituteurs.

L'ajournement est indéfini. On reprendra la discussion quand il y aura de l'argent de trop dans les caisses de la République; or, comme ces caisses sont vides, que le déficit est béant et que la ruine approche, il eût été plus loyal de repousser l'article purement et simplement.

Si la majorité a voulu en imposer aux instituteurs, elle se trompe lourdement. Sa malice n'est pas cousue avec du fil, blanc ou rouge, mais avec une corde grosse comme le poing. Il faudrait être aveugle pour ne pas la voir.

Au point de vue politique immédiat, le ministre Ferry, nous devons en convenir, a remporté un gros avantage, presque une victoire. Il a posé carrément la question de cabinet et déclaré que le vote de l'article 26 serait le signal de la retraite.

La majorité a pris peur, et elle a obéi. Voici maintenant le résumé de cette séance importante et tumultueuse.

M. Fallières est, le premier, monté à la tribune. Le ministre de l'instruction publique a déclaré accepter en « principe » les traitements attribués par l'article 26 aux différentes classes d'instituteurs, c'est-à-dire 1,000; 1,300; 1,600; 1,900 et 2,200 fr., mais que, « dans la pratique », l'application était impossible. Rien que pour la première année elle coûterait 19,284,200 fr., plus 4 millions pour indemnités de résidence.

« Mais il ne faut pas s'arrêter à la dépense initiale; il faut prévoir l'avancement,

soit à l'ancienneté, soit au choix. L'augmentation totale pour les traitements serait de 40 millions environ pour 92,952 instituteurs, et bien supérieure avec le personnel plus nombreux qui sera en fonction dans douze ou quinze ans.

» En outre, il y aura augmentation correspondante des retraites. Elle sera de 9 millions à la période finale pour 120,000 instituteurs.

» L'application totale de la loi entraînerait donc pour la première année une dépense de 22 millions au moins, et cette dépense s'élèverait graduellement, en 12 ou 15 ans, à environ 45 ou 50 millions. »

Cinquante millions, c'est un joli chiffre, et il faut convenir que la laïcisation n'est pas dans les prix doux!

M. Fallières déclare ensuite que, de ces cinquante millions, le gouvernement n'a pas le premier sou et que ce serait commettre une imprudence que d'engager une dépense aussi considérable avant de savoir si l'on sera en mesure d'y faire face.

Déjà rouge de colère, M. Paul Bert lance une première protestation où il prouve que l'ajournement et la discussion au budget de 1885 est l'ajournement indéfini sans le mérite de la franchise. Si l'on n'a pas d'argent aujourd'hui, il n'y en aura pas davantage demain, ni après. Ce raisonnement est assez juste. Il n'est pas, d'ailleurs, contredit par M. Tirard qui s'attache à faire ressortir les embarras de la situation financière, à énumérer les lourdes charges qui pèsent sur le budget de 1885.

Le ministre des finances ne conteste pas que la situation des instituteurs soit lamentable en notre pays. Sur 90,000 instituteurs, 4,480 seulement ont atteint le traitement de 1,900 fr., 9,000 ont de 1,300 à 1,900; 21,000 de 1,000 à 1,300; 21,000 de 800 à 1,000 fr.; 22,000 de 600 à 800; et 8,690 ont 600 fr. de traitement et au-dessous.

M. Tirard voudrait donc pouvoir demander le vote de l'article 26, mais où avoir de l'argent? Il a cherché, mais il n'a pas trouvé.

« Les dépenses ordinaires ont suivi une

progression ascendante très-rapide. Malheureusement, il est arrivé qu'en augmentant les dépenses on a fait des dégrèvements: il ne faut donc pas s'étonner que l'équilibre se soit rompu le jour où les recettes ont cessé de s'accroître dans la proportion des dépenses. »

Enfin il pose, en ces termes, la question de cabinet:

« Le ministre croit avoir rempli son devoir en exposant la situation et en démontrant l'impossibilité de dépenses nouvelles. Il s'inclinera devant le vote de la Chambre, si ce vote signifie qu'il s'est trompé, mais il n'en acceptera pas la responsabilité. (Applaudissements sur divers bancs.) »

Ecce iterum M. Paul Bert. Il est furieux, il écume, il voudrait vissecter le ministère. Il se livre à un véritable réquisitoire contre la politique du cabinet qu'il traite de « politique de néant ». Le cabinet veut-il faire croire à l'Europe que la France ne peut plus rien entreprendre faute d'argent? Il y a eu, en 1882, une promesse d'augmentation aux instituteurs, et l'on ne peut parler d'équilibre budgétaire tant qu'il reste à payer une dette sacrée.

M. Paul Bert a été épileptique. Les interruptions et les ripostes se croisaient, et la Chambre était déjà fortement houleuse quand M. Ferry est monté à la tribune. Ses premières paroles ont soulevé une tempête lorsqu'il a déclaré que, si quelque chose pouvait compromettre le crédit de la France, c'étaient les dépenses exagérées.

— C'est vous qui exagérez les dépenses, s'écrie M. Floquet.

— Et le Tonkin, répondent les autres.

« La seule économie à réaliser, répond le ministre, serait celle du budget des cultes; il n'y aurait pas de majorité pour la voter, et la question ne peut être abordée que dans un grand débat d'ensemble.

» Quant aux remaniements d'impôts, si la Chambre veut aborder tout de suite la proposition de M. Ballue, elle le peut; mais il ne s'agit pas seulement des instituteurs;

d'autres dépenses, pour l'armée coloniale, par exemple, ne sont pas moins urgentes.

» Elles devront attendre un an ou deux pour laisser le budget se poser un peu; il faut mettre un terme aux propos de ceux qui présentent la République comme un gouvernement imprévoyant. »

Enfin, M. Ferry réclame l'ajournement de la question, et déclare qu'il ne s'associera pas à une décision contraire. C'est net.

L'agitation est alors à son comble. Des groupes se forment dans l'hémicycle. Sur tous les bancs on cause, on parle, on crie avec une animation croissante. Partout, l'on commente les révélations accablantes du ministre des finances qui a montré, béant, le gouffre du déficit.

On n'accorde aucune attention à la fantaisie d'un irrégulier, M. Lenient, qui, avec de grands cris et de grands gestes, propose de faire appel au patriotisme des départements et des communes pour venir en aide à l'insuffisance des ressources de l'Etat.

La clôture de la discussion est prononcée.

L'ajournement est mis aux voix et, à la majorité de 315 voix contre 217, sur 532 votants, est adopté.

C'est une victoire pour le ministère, mais une victoire à la Pyrrhus.

Encore une ou deux comme celle-là, et le cabinet sera par terre.

307 députés contre 204 ont voté la nomination des instituteurs par les préfets.

Vote contraire au bon sens qui voudrait que les instituteurs fussent nommés par les recteurs d'académie.

Mais les recteurs n'ont pas le temps de faire de la politique, tandis que la politique est la principale occupation des préfets.

D'où il ressort que la nomination des instituteurs sera faite, non au point de vue de l'instruction publique, mais d'après des convenances politiques.

Que veut-on donc faire des instituteurs? Il est clair que les préfets ne sauraient

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET

CHATEAU DE ROCNOIR

Deuxième partie.

HUIT ANS APRÈS.

X. — LES HÉROS VAINCUS.

La blessure du marquis le força à rester pendant deux mois à la ferme du Tremblay.

Ce n'est pas que le séjour de Tremblay lui fût pénible; non, certes; et il ne manquait même pas de consolation.

Avec lui et dans la même chambre secrète se trouvait un vieux prêtre, le curé de la paroisse dont la ferme du Tremblay faisait partie.

Ce vieux pasteur n'avait pu se résoudre à abandonner entièrement son troupeau.

S'il avait fui le presbytère, c'était moins par crainte de la mort que par le désir de pouvoir être utile à ses paroissiens dans ces temps de troubles où le ministère du prêtre faisait défaut même au lit du mort.

Outre la messe qu'il disait dans un petit cabinet transformé en chapelle par la fermière du Tremblay, messe à laquelle assistaient les initiés les plus intimes, le saint sacrifice était offert parfois dans une grange, parfois dans une grotte, ou même dans une clairière au milieu des bois.

Les habitants étaient mystérieusement convoqués à cette réunion sainte par les fils de la fermière du Tremblay.

C'étaient, en quelque sorte, le mystère des catacombes et les dangers qui accompagnaient la pratique de la foi dans les premiers siècles de l'Eglise.

Le marquis était ému des émotions des habitants du Tremblay. Il partageait leurs craintes et leurs espérances, leurs douleurs et leurs peines.

Mais, au fond de son âme, il éprouvait un regret, c'était de n'avoir pu suivre le comte de Bouillancourt et son fils, qui avaient rejoint l'armée du Roi.

Il était d'autant plus impatient de quitter son séjour de repos forcé, que les nouvelles qui lui parvenaient de la Vendée n'étaient pas satisfaisantes.

Enfin, les forces lui permirent de reprendre la campagne.

Au moment du départ, la fermière lui présenta deux de ses fils, holocaustes qu'elle offrait à la défense du trône et des autels, et qui devaient

l'accompagner en Vendée.

Cette femme, courageuse et modeste, était digne des héroïnes du moyen âge, des matrones vénérables que l'Eglise honore, et des mères illustres dont parle la Bible.

Le marquis et ses deux jeunes compagnons d'armes arrivèrent au moment où l'armée vendéenne, après avoir fait trembler les vainqueurs du monde, était obligée de songer à la retraite, dans l'impuissance de faire face aux troupes sans cesse grossissantes que la République envoyait pour l'écraser.

C'est en vain que les La Rochejacquelein, les Stofflet, les Fleuriot, les prince de Talmont réunissent leurs efforts pour lutter encore et mettre la Loire entre eux et les ennemis qui les poursuivent.

Les bateaux font défaut. L'armée est forcée de longer le fleuve qu'elle ne peut franchir.

Cependant les forces abandonnent les femmes et les enfants. Tandis que le gros de l'armée suit la marche tracée par les chefs, qui font des efforts inouïs pour la sauver et la monarchie et la religion avec elle, des chevaliers, des paysans valeureux dignes des preux, veillent à la sécurité de ceux que les forces abandonnent.

Les jeunes fermiers qui accompagnent le marquis sont bientôt partout au poste d'honneur,

Plus d'une fois ils forcent les bleus à reculer et à lâcher leurs victimes. Les plus téméraires tombent sous leurs coups.

Mais que peuvent la valeur de quelques-uns contre une masse envahissante?

La Vendée, elle aussi, devait boire le calice jusqu'à la lie, et souffrir la mort.

La bataille de Savenay était imminente.

Westermann et Kléber voyaient enfin le moment où leur proie ne pourrait leur échapper. Ils l'avaient poursuivie pendant tout le jour.

Mais parfois cependant les vainqueurs reculaient encore devant l'armée vendéenne, dont quelques corps faisaient un retour offensif afin d'accorder aux femmes et aux enfants le temps d'échapper aux griffes de la République.

Les guerriers donnaient leur sang pour protéger la fuite de leurs femmes, de leurs mères, de leurs filles.

La nuit commençait à étendre ses voiles lorsque l'armée vendéenne arriva à Savenay.

Un instant, les chefs vendéens eurent quelque leur d'espoir; ils crurent que les bleus, dans leur impatience de vaincre, livreraient un combat nocturne. Mais les généraux de la République étaient trop habiles pour commettre une telle faute, qui eût donné trop d'avantage aux Vendéens, combattant dans un pays qui leur était parfaitement connu.

présider aux examens ni inspecter les écoles pour se rendre compte du mérite des instituteurs.

Ce qui intéresse le gouvernement, c'est l'attitude de ces modestes fonctionnaires en dehors de l'école.

Le recteur leur dirait : « Que votre enseignement soit conforme aux règlements. »

Le préfet leur dira : « Vous appartenez à la politique du gouvernement ; votre position vous donne de l'influence ; vous devez donc vous faire mes agents électoraux. Quand la classe sera finie, au lieu de vous reposer, vous irez faire de la propagande. »

En un mot, le vote des 307 a donné au gouvernement des moyens de pression électorale.

Étant donné que nous sommes censé vivre à une époque de liberté, ce vote de la Chambre est une véritable prostitution électorale.

Ce n'est pas autre chose, en effet, qu'un marché honteux passé entre la majorité et les hommes qui détiennent le pouvoir.

Les 307 n'ont pas donné leurs voix ; ils les ont vendues.

En matière électorale, tout se tient.

Le gouvernement veut faire élire des députés qui lui soient dévoués, les 307 veulent être ces députés.

Ils ont prostitué leur conscience pour avoir la candidature officielle.

Ce n'est pas propre.

Mais c'est tout-à-fait opportuniste.

Chronique générale.

Le Paris, dont on connaît les attaches officielles, dément la nouvelle d'après laquelle le gouvernement songerait actuellement à demander aux Chambres une loi d'expulsion contre les Princes d'Orléans.

On nous informe qu'au ministère des finances on s'occupe très-activement de la question des jeux.

Par ordre de M. Tirard, une commission aurait été nommée, avec mission de faire un rapport dont les conclusions devront être favorables à leur rétablissement officiel.

Le ministre, paraît-il, compte beaucoup sur cette nouvelle source d'impôts pour arriver à établir le prochain budget.

On parle encore, mais vaguement, d'un impôt sur les chats et sur les serins.

LE MEETING DU 18 MARS.

Pendant que le gouvernement fait une enquête sur les menées royalistes, les anarchistes préparent pour le 18 mars un meeting en plein air qui doit dépasser en importance ceux de l'Esplanade des Invalides et de la place de la Bourse.

On se propose d'entretenir ce qu'on appelle « une agitation salutaire ». Le chômage perpétue la misère. Les ouvriers sans travail veulent que nos gouvernants sachent bien que leur bonheur ne fait pas celui des autres.

Westermann donna l'ordre de suspendre l'attaque.

Toutefois, afin d'inquiéter les royalistes, il ordonna de lancer sur leur camp des obus et de faire des simulacres d'attaques qui troublèrent leur repos pendant toute la nuit.

Les généraux vendéens profitèrent des ténèbres et du temps que leur donna la nuit pour engager les femmes et les enfants à chercher leur salut dans la fuite.

Des scènes lamentables déchiraient le cœur des braves paysans devenus guerriers et héros.

La fatigue, les besoins, les privations de toute sorte avaient épuisé les forces de bien des fuyards, et cependant ils se lèvent à la voix des chefs qui les éveillent pour les engager à fuir, en leur montrant la mort qui les menace et qui les atteindra si l'armée républicaine est victorieuse.

Des mères soulèvent leurs petits enfants qui dorment sur leur sein amaigri ; d'autres éveillent leurs filles qui reposent malgré le danger, tranquilles sous la maternelle égide ; des pères portent dans leurs bras et sur leur dos des enfants impuissants à marcher ; ils se hâtent de mettre une longue distance entre eux et les armées belligérantes, et cherchent un endroit écarté où ils puissent les déposer en sécurité, pendant qu'ils reviendront prendre leur rang dans l'armée fidèle et combattre les cohortes envahissantes de la répu-

Déjà un manifeste préparatoire a été distribué dans les faubourgs. Il n'était point signé ; on n'a donc pu arrêter ses auteurs.

On s'est contenté d'appréhender et de conduire au poste trois anarchistes connus, les citoyens Moroch fils, Bourdin et Border, ainsi que deux autres qui n'ont pas voulu donner leurs noms.

Les diverses réunions qui ont eu lieu, soit rue d'Allemagne, soit rue Coquillière, soit ailleurs, ont été absolument privées. Les organisateurs se refusent même à y admettre la presse.

Il a été décidé que, malgré les arrestations opérées et celles à venir, le meeting aurait lieu, — et en plein air, pour que l'effet produit soit plus grand.

L'endroit reste à choisir.

Il en est qui proposent la place de la Bastille.

D'autres voudraient retourner à l'Esplanade des Invalides.

Mais les chefs seuls connaissent l'emplacement choisi. Dans chaque quartier se réuniraient les anarchistes qui, pour dérouter la police, se rendraient vers des endroits différents où on leur ferait connaître le véritable lieu du meeting.

Le Figaro consacre à M. Paul Bert un article dans lequel l'ancien et futur ministre de l'instruction publique est apprécié à sa juste valeur.

Voici ce que l'écrivain du Figaro dit du savant :

« Les médecins méprisent unanimement sa prétendue science et le regardent comme un charlatan, vierge de toute trouvaille originale ; comme « un féroce expérimentateur qui n'a jamais eu affaire qu'à des bêtes » ; comme un fantaisiste folâtre pour qui la vie des autres n'est absolument rien et qui, dans ses expériences anesthésiques, par exemple, pratiquées ou à pratiquer sur d'infortunés malades, ne tient compte ni des idiosyncrasies, ni des âges, ni des sexes, ni des tempéraments. On sait ce qu'il en a coûté à Sivel et à Crocé-Spinelli pour avoir cru sur parole ce tatonnement investigateur de la pression atmosphérique. Ses expériences sur la greffe animale sont renouvelées du rat à trompe des zouaves et des matelots, qui paraissent avoir été ses maîtres en ce sens. »

Quant à ses célèbres vivisections, il y a beau temps qu'elles ont été pratiquées, avec plus de profit pour la science, par Magendie et Claude Bernard, qui en faisaient moins de tapage. Ceux-là voulaient simplement apprendre ou enseigner quelque chose, et ne trébalaient pas sur la place publique leur dégoûtant baquet d'amphithéâtre pour en faire une urne électorale ou une auge à popularité ministérielle.

La naïveté du réformateur de notre éducation traditionnelle ressemble à ces légendaires armées de la République qui promenaient victorieusement le drapeau tricolore autour de notre planète. Pour n'en rappeler que deux, le mot *Ackerbau*, pris par lui pour le nom d'un ministre autrichien de l'agriculture, et la célèbre idée d'un câble transat-

blique qui égorge au nom de la fraternité.

Le marquis n'avait ni femme ni enfant à sauver : il croyait alors que sa chère Emma était morte lors du terrible événement qui les avait séparés, et il ne craignait point pour son fils, qu'il avait confié à des mains fidèles ; mais, en souvenir de ceux dont il déplorait la perte ou dont il regrettait l'absence, il se faisait époux et père pour protéger les femmes et les enfants.

A l'aube, le marquis rentrait au camp dans l'espoir d'aider encore à la fuite des femmes et des enfants, impuissants à se sauver eux-mêmes sans l'appui d'un bras vigoureux, lorsque le canon ennemi et le crépitement de la fusillade le forcèrent à marcher à la tête du bataillon qu'on lui avait confié. Les républicains, ayant soif du sang royaliste, avaient devancé le jour.

Les royalistes se précipitèrent contre l'ennemi, qui espérait une facile victoire. Le choc fut si terrible que les bleus reculèrent épouvantés.

Mais les bataillons qui arrivent à leur secours leur donnent du courage avec le nombre. Ils reviennent à la charge.

Cependant les royalistes résistent courageusement à cette nouvelle attaque.

Le drapeau blanc, troué de balles, flotte toujours et fait reculer les assaillants, lorsque le général vendéen s'aperçoit que Westermann, impuissant à culbuter les royalistes, va les accabler par

l'antique destiné à relier la Corse et la Sardaigne, suffiraient à immortaliser un Jocrisse ordinaire. »

LA GRÈVE DU NORD.

L'Agence Havas en vient à reconnaître enfin, dans une dépêche d'Anzin, que « l'on constate une certaine effervescence » dans le bassin houiller.

Des réunions ont eu lieu dimanche dans treize communes : toute idée de conciliation a disparu.

Cinq nouvelles brigades de gendarmerie sont parties pour Denain. Elles viennent de Cambrai, Wormhout, Bourbourg, Watten et Gravelines.

Les grévistes ont avisé le préfet que désormais ils ne se rendraient plus à Valenciennes pour converser avec lui sur la situation. Si le préfet a besoin de leur parler, il devra venir les trouver à Denain.

Les souscriptions pour la continuation de la grève n'ont fourni qu'une somme relativement dérisoire, un peu plus de 8,000 fr. Chaque gréviste a reçu un franc et quelques centimes.

Des lettres de menaces sont toujours adressées aux ouvriers qui continuent à travailler.

Hier matin, des pierres ont été lancées sur le train n° 45, près du passage à niveau du chemin de fer d'Anzin.

ÉTRANGER

Russie. — S'il fallait en croire une dépêche de Saint-Petersbourg, adressée au *Standard*, le gouvernement russe aurait résolu d'annexer tout le territoire de l'Asie centrale jusqu'à l'Amou-Daria.

On lit dans la *Gazette de Saint-Petersbourg* :

« Une explosion a eu lieu récemment au gymnase classique de Novotcherkask. »

« L'engin explosible a dû être posé par des malfaiteurs restés inconnus, qui paraissent viser le logement particulier du directeur du gymnase. »

« La commotion a été très-violente et a causé de grands dégâts dans ce logement. »

« Les recherches de la police, pour découvrir les auteurs de l'attentat, sont restées infructueuses. »

Une convention de cartel vient d'être conclue entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, entrevue de laquelle on a consenti à l'extradition pure et simple des individus compromis dans des complots contre la vie des souverains ou qui auraient commis des meurtres politiques. Cette convention a obtenu un premier résultat : les assassins du colonel Soudeikine, arrêtés sur le territoire allemand, ont été remis aux mains des autorités russes et leur procès va suivre.

On s'attend à de nouveaux remaniements dans les principaux postes diplomatiques.

le nombre et tourner les positions.

Que faire en cette terrible situation ?

Le marquis n'écoute que son courage, peut-être téméraire, et s'élance sur les lignes ennemies. Son bataillon le suit ; il passe sur le corps des ennemis et traverse toutes leurs lignes.

Cette victoire partielle est impuissante à arrêter la marche de l'armée républicaine.

Après un moment d'hésitation, le général Westermann lance contre les Vendéens un régiment de cavalerie.

Aussitôt, le marquis donne l'ordre de former un bataillon carré.

La cavalerie ennemie s'élance sur les rangs royalistes, hérissés de baïonnettes. Les bleus sont atteints par les balles et les chevaux reculent piqués par un mur de fer.

Cependant les balles ennemies exercent aussi des ravages dans les rangs vendéens, qui résistent sans espoir parce qu'ils savent que la mort sera la seule récompense de leurs efforts. Mais, en combattant ainsi, ils arrêtent la marche du régiment qui les attaque et sauvent la vie à un grand nombre de blessés, de femmes et d'enfants, auxquels ils donnent le temps de fuir.

Leurs rangs étaient décimés depuis trois longues et terribles heures, lorsqu'un second régiment ennemi vint se joindre au premier.

(A suivre.) J. GONDY DU JARDINET.

Il est certain que le prince Lobanoff Rostowsky conservera le poste de Vienne qui convient surtout à ses hautes aptitudes ; mais on déplacera l'ambassadeur à Constantinople et le ministre à Athènes. Le poste de Londres, si envié, n'a pas encore de titulaire, M. de Giers attend qu'il ait reçu l'avis de l'empereur qui veut faire rentrer aux affaires le comte Pierre Schouvaloff dont il a su apprécier le talent et le parfait désintéressement.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 mars.
La hausse subit un temps d'arrêt, le comptant ayant été moins suivi que pendant la Bourse d'hier. La spéculation agit avec sagesse en ne se dévouant pas trop. En résumé, nous avons eu une séance d'attente, d'une minute à l'autre des nouvelles importantes du Tonkin pouvant modifier l'attitude de la haute Banque.

Les cours de nos fonds publics ont donc été plus faibles que la veille.

C'est ainsi que le 3 0/0 perpétuel a réactionné à 76 55 ; l'amortissable à 77 37. Celui de 1884 a fléchi à 76 57 ; le 4 1/2 0/0 s'est arrêté à 106 42.

Le marché des actions des Sociétés de crédit a éprouvé un léger recul ; néanmoins, sur le Crédit Foncier de France, on a été très-ferme à 1,245. La fermeté de ce titre ne se dément pas un seul instant, désormais il est à l'abri de tous les coups de la spéculation, et nous considérons les achats effectués en ce moment comme une opération excellente et de bon aloi pour les capitaux recherchant un placement sûr et rémunérateur.

Les Obligations Foncières 1879 ont gardé leur avance précédente à 447, les cours ne s'arrêteront pas en si bon chemin, l'épargne fera bien de mettre à profit l'acalmie qui se produit pour donner ses ordres d'achats.

Réaction sensible à 5,135 sur la Banque de France ; à 871 sur la Banque de Paris ; sur cette dernière valeur la baisse n'est que passagère et ne laissera aucune trace, car de tous les titres de portefeuille, celui de la Banque de Paris est celui qui a le plus d'avenir.

Les rachats opérés par le Mobilier Français n'ont produit jusqu'à présent que de la baisse ; on cote 330 avec quelque difficulté.

L'action du Suez a été très-ferme à 2,040, cours de la veille.

On recherche avec empressement l'action du Printemps qui, aux cours actuels, est un bon placement. Les recettes de la Société prennent chaque jour une importance énorme ; le moment approche où l'on pourra dire qu'elles ont triplé ; les cours des actions atteindront donc facilement 1,000 fr. et au-dessus.

La fermeté des actions des Compagnies de Chemins de fer ne se dément pas, mais la hausse subit un temps d'arrêt.

Le Midi reste à 1,140 ; le Nord à 1,710. Le Lyon se traite à 1,250.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Au sujet de la poursuite pour abus intentée à M^r Freppel, on lit dans l'*Univers* :

« ... Faut-il maintenant, pour répondre aux allégations des feuilles ministérielles, faire ressortir tout ce qu'ont de vain lesdites allégations ? Ainsi la base de la poursuite serait, d'après la note ministérielle, une lettre-circulaire écrite au mois d'août. Si le fait est exact, il pourra paraître singulier que le gouvernement ait mis plus de six mois à s'apercevoir de ce qu'il lui plaît d'appeler un « abus caractérisé », et que cette illumination soudaine lui soit venue au lendemain de la visite de l'éminent prélat à Monsieur le comte de Paris. »

Il est vrai que, pour écarter cette interprétation, l'auteur de la note parle d'une lettre écrite au clergé le 31 janvier ; mais il est absolument faux que M^r Freppel ait écrit une lettre à son clergé le 31 janvier ni depuis ; l'hypothèse d'une vengeance aussi puérole qu'odieuse conserve toute sa vraisemblance.

Quant à cette assertion « que la poursuite devant le Conseil d'État aurait lieu en vertu des articles 6, 7 et 8 du Concordat », qui ne contiennent pas un mot relatif à la question, on peut se demander si l'auteur de la note s'est jamais donné la peine de jeter les yeux sur la convention conclue entre Pie VII et le premier Consul. »

Le Figaro d'hier publie une conversation de M^r Freppel déclarant qu'il ne cédera jamais sur la question de la caisse des retraites pour laquelle il est poursuivi.

On lit dans l'*Union de la Sarthe* :

L'Élysée a étendu, cette année, ses invitations. M^r l'évêque d'Angers en a reçu une ainsi conçue :

Le Président de la République et Madame Jules Grévy prient MONSIEUR FREPPEL, DÉPUTÉ, de leur faire l'honneur de venir passer la Soirée au Palais de l'Élysée, le jeudi 13 mars, à 9 heures et demie.

ON DANSE. Cette Carte devra être remise en entrant.

Nous lisons dans la *Défense* :

« Des journaux attachent une importance vraiment inexplicable aux conditions dans lesquelles a été faite dimanche la visite de M^r Freppel à M. le comte de Paris. Quelques-uns de ces journaux avaient même présenté cet incident très-naturel d'une façon particulièrement inexacte et fâcheuse.

« On sait, disait l'un d'eux, que, dans ces derniers mois, le prince avait à plusieurs reprises manifesté le désir de s'entretenir avec l'éminent prélat, et que M^r Freppel s'était abstenu, ajoutait-on, de se rendre à ce désir. »

« De pareils commentaires, au moment même où les radicaux faisaient courir le bruit que M^r Freppel allait se rallier à la République, nous paraissent aussi blessants pour le caractère de l'évêque d'Angers qu'offensants pour la dignité du prince, et que contraires enfin à la vérité et à la vraisemblance.

« Des renseignements que nous avons les plus sérieuses raisons de croire exacts, l'attitude récente du prélat vis-à-vis du représentant de la monarchie, puis sa lettre du 17 janvier au directeur du *Republicain catholique*, nous avaient également fait rejeter cette version. Aujourd'hui, d'autres renseignements plus autorisés nous permettent de dire que, le prince ayant exprimé le désir de voir et de remercier l'évêque de sa lettre publique, M^r Freppel s'est empressé de se rendre chez M. le comte de Paris.

« Nous voulons absolument tenir cette version pour seule rigoureusement exacte. — JOSEPH DENAIS. »

Les journaux de Paris commencent à s'apercevoir qu'un député est perdu.

Nous lisons dans le *Figaro* :

« M. Benoist, député opportuniste de Baugé, a disparu depuis une dizaine de jours environ.

« Ex-clerc de notaire à Angers, grand fréquenteur de cafés, habile praticien de billard, le 4 Septembre arracha M. Benoist à son étude pour en faire le sous-préfet de Baugé; il en est devenu le député.

« Dimanche, un envoyé du gouvernement est arrivé à Angers. Comme on parle de pertes de jeu et de Bourse, il venait sans doute savoir quels sacrifices la famille de M. Benoist pourrait faire pour éviter le bruit.

« D'après les on-dit, le gouvernement voudrait étouffer cette affaire, car il aurait peur que le siège de M. Benoist, devenant vacant, ne fût perdu pour les opportunistes.

« La dernière visite de M. Benoist a été pour sa fille, qu'il fait élever dans un couvent à Paris — ô logique des laïcisateurs ! — Il a embrassé l'enfant avec tant de force qu'elle s'est plainte qu'il lui avait fait mal. Depuis, on n'a plus eu aucune nouvelle de lui. »

La disparition de M. Benoist est bien connue aujourd'hui dans le département de Maine-et-Loire, et on ne comprend pas que le gouvernement puisse songer à étouffer cette affaire.

Quels que soient la cause et les moyens d'y remédier, avec ou sans le concours de la famille, c'est un fait avéré. Au lieu de tant de mystère, le gouvernement montrerait plus d'habileté en retrouvant M. Benoist et en le rendant aux électeurs républicains de Baugé.

M. Daviau de Piolant est arrivé à Paris pour prendre son service comme écuyer en chef de l'École de guerre, en remplacement de M. Parrandon, nommé lieutenant-colonel.

CLASSE DE 1883.

Itinéraire du Conseil de révision dans l'arrondissement de Saumur.

Doué, le jeudi 3 avril, à 2 heures, à la Mairie.

Vihiers, le vendredi 4 avril, à midi, à la Mairie.

Montreuil-Bellay, le samedi 5 avril, à 4 heures 1/2, à la Mairie.

Gennes, le lundi 7 avril, à 4 heures, à la Mairie.

Saumur (Nord-Est), le lundi 12 mai, à 4 heures 1/2, à la Mairie.

Maison centrale de Fontevault, le mardi 13 mai, à 8 heures.

Saumur (Nord-Ouest), le mardi 13 mai, à 4 heures 1/2, à la Mairie.

Saumur (Sud), le mercredi 14 mai, à 9 heures, à la Mairie.

La révision aura lieu, à Longué, canton de Baugé, le samedi 10 mai; à Beaufort, le jeudi 15 mai.

Les électeurs de Cholet sont convoqués au dimanche 6 avril, pour l'élection d'un député en remplacement de M. de Civrac.

SOMLOIRE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin, le feu s'est déclaré, à Somloire, dans la ferme de la Petite-Gaudrière, appartenant à M. Baudry, propriétaire à Cerizay.

Deux meules de foin, espacées de trois mètres l'une de l'autre, étaient en feu et menaçaient une grange et une écurie. Le nouveau fermier, Berson, jugeant le danger, se hâta avec son beau-frère de faire sortir les animaux; il n'était que temps, les flammes apparaissaient déjà au faitage.

Un garçon de ferme est allé appeler au secours à 4,500 mètres; mais tous les efforts ont été inutiles.

Les pertes en fourrages, paille et bâtiment s'élèvent à 2,800 fr. environ, couvertes par une assurance à l'Union.

On craint que la malveillance ne soit pas étrangère à ce sinistre.

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Nous lisons dans l'*Univers* :

« Voici un fait dont nous pouvons garantir l'authenticité absolue; et qui, après tant d'autres du même genre, jette une vive lumière sur l'esprit qui anime certains professeurs de l'Université.

« Dernièrement, un jeune enfant de douze ans, élève de cinquième au lycée de La Rochelle, revient à la maison après la classe du matin. Avec cet empressement que mettent d'ordinaire les enfants à faire part de leurs petites préoccupations, il va trouver sa mère :

« — Maman, lui dit-il, est-ce que tu connais la maison Mame ?

« — Quelle question me fais-tu là, mon enfant ? Certainement, je connais la maison Mame. Tout le monde la connaît, au moins de réputation.

« — C'est une maison bien mauvaise, n'est-ce pas ?

« — Mais non, elle n'est pas mauvaise; elle est très-bonne, au contraire; tous ses livres sont excellents. Pourquoi me demandes-tu cela ?

« — C'est que le professeur a surpris, ce matin, X... (un des condisciples de l'enfant) en train de lire un livre d'histoires pendant la correction des devoirs; il lui a fait apporter le livre, et quand il a vu qu'il était chez Mame, il s'est mis dans une grande colère; il a dit : « Mes enfants,

« retenez bien ceci : Toutes les fois que vous apporterez en classe un livre de chez Mame, cachez-le bien, car si je le prends, c'est fini; vous ne le reverrez plus. »

« Des autres, si je suis content de vous, je vous les rendrai; ceux de Mame, jamais ! »

« Je les jette au feu en rentrant chez moi. »

« La mère, excellente chrétienne, et qui commençait depuis longtemps à concevoir des doutes sur les qualités de l'éducation universitaire, ne demanda pas de plus amples explications. Mais, huit jours après, ses deux jeunes enfants laissaient le chemin du lycée pour prendre celui de l'école Fénélon, un excellent établissement dirigé par les Pères de la Société de Marie. »

NANTES.

Une tentative d'assassinat a mis en émoi le quartier de Barbin dans la nuit de dimanche à lundi.

Parmi les ouvriers qui travaillent aux fondations du nouveau pont de Barbin, se trouvait un individu nommé Zanotte, né dans le Tyrol autrichien. A la suite d'une

discussion avec un autre ouvrier, le sieur Baloca, il tira sur ce dernier un coup de revolver. Baloca, s'étant rejeté en arrière, évita la charge qui alla frapper un autre Tyrolien, nommé Johanny, qui se trouvait à quelques pas plus loin. Johanny fut atteint au côté gauche, et les grains de plomb pénétrèrent profondément dans les chairs. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, et l'on espère que ses blessures, quoique graves, n'auront pas de conséquences trop fâcheuses.

Zanotte a été arrêté et mis à la disposition de M. le juge d'instruction.

Une tentative d'assassinat vient d'avoir lieu avenue Allard. Un individu a porté des coups de couteau à l'un de ses camarades.

La justice s'est transportée sur les lieux; une instruction est ouverte.

(Espérance du Peuple.)

CHRONIQUE MUSICALE.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, l'Association des concerts populaires de Marseille a fait exécuter récemment une des compositions de M. Jules Bordier, président de l'Association artistique d'Angers. La presse marseillaise a parlé avec éloge de cet ouvrage. Parmi les nombreux comptes rendus qui lui ont été consacrés, nous reproduisons le suivant, extrait du *Journal de Marseille* :

« Nous avons déjà présenté M. Jules Bordier à nos lecteurs, à l'occasion de l'exécution à nos concerts populaires de ses suites d'orchestre pour le *Chatterton*, d'Alfred de Vigny, qui furent fort appréciées. M. Jules Bordier, lui aussi, appartient à ce groupe distingué d'amateurs-artistes qui ont fait à l'art une part considérable dans leur existence, souvent la part la plus large. Il est président de l'Association artistique d'Angers, qui a accompli ce tour de force, d'exercer, partant d'une ville de second ordre, une véritable influence dans le monde musical, de devenir un centre incontesté de notre France si centralisatrice au seul profit de sa capitale. Non content de ce rôle important, M. Bordier a voulu y joindre celui de compositeur.

« Il y a cette différence entre la protection accordée aux arts comme on la comprenait jadis, et la manière dont la conçoit de nos jours quelques esprits éclairés, que, tels qui pourraient se contenter d'être Mécène, entrent résolument dans la lice pour prendre part à la lutte. Et pour ne nommer que deux des plus riches et des plus illustres : Mendelssohn écrit *Paulus* et Meyerbeer les *Huguenots* !

« M. Jules Bordier a présenté cette année à notre public son *David*, scène biblique pour voix de basse, chœurs et orchestre. Dans ses écrits de critique musicale, l'auteur indique de vives tendances pour l'école wagnérienne. On ne les retrouve pas dans cette composition. Nous ne lui en faisons point un reproche; il paraît avoir préféré les lignes plus calmes, plus régulières du style de l'oratorio. Seule, sa *Danse devant l'arche*, pour orchestre, est franchement conçue suivant les procédés de la facture contemporaine : luxe d'instrumentation, mélodies superposées, emploi de rythmes contraires, de telle sorte, par exemple, qu'une partie de l'orchestre compte une mesure à trois temps, pendant que l'autre la bat à six-huit. Hâtons-nous de dire que cela est fait avec habileté de main, une entente réelle de l'instrumentation et que le résultat en est pittoresque et intéressant.

« Le public marseillais a fait un accueil très-chaud à l'œuvre de M. Bordier, dont les derniers accents ont été soulignés par trois salves d'applaudissements. On a demandé l'auteur qui, modestement dissimulé dans le fond d'une loge, s'est dérobé à cette démonstration sympathique. »

Faits divers.

LE VOL DE LA RUE AUBRY-LE-BOUCHER.

Un vol, qui dépasse en audace tout ce que l'on peut imaginer, a été commis à Paris, nuit de samedi à dimanche, dans les bureaux de la Compagnie du chemin de fer du Nord, rue Aubry-le-Boucher, à l'angle du boulevard Sébastopol.

Vers minuit, trois individus, vêtus en ou-

vriers, s'arrêtaient devant le bureau avec une grande voiture à bras chargée de planches et d'outils de toutes sortes. Deux d'entre eux entrèrent dans le débit de vin voisin, où ils se firent servir un litre de vin.

Tandis qu'ils demeuraient devant le comptoir, leur complice déchargeait la voiture, accotait de longues planches devant la façade du bureau, éparpillait les outils sur le trottoir et plaçait devant l'un des soupiraux de la cave une sorte de pupitre d'école garni sur les côtés d'un rideau de serge verte.

Dès que la boutique fut fermée, les malfaiteurs commencèrent leur opération qui avait été très-habilement préparée de la façon suivante :

Pendant que les deux complices consumaient dans le débit, le troisième, plus petit de taille, s'était blotti sous le pupitre et, caché par le rideau de serge, avait pu impunément limer un des barreaux du soupirail, passer dans la cave, remonter dans le bureau et ouvrir, de l'intérieur, la porte d'entrée.

Les trois hommes étaient dans la place.

Au dehors, leur voiture restait avec leur lanterne allumée, et les matériaux accumulés pouvaient faire croire à un travail de réparation.

C'était le coffre-fort qu'ils visaient. Ils commencèrent par le descendre au moyen d'une énorme barre de fer; ils le couchèrent ensuite au milieu de la pièce, et, chose incroyable, parvinrent à arracher le blindage, y compris la serrure de sûreté qui est restée intacte.

Fort heureusement, il n'y avait en caisse qu'une somme d'environ 3,000 fr. dont les malfaiteurs durent se contenter, après avoir brisé tous les tiroirs du bureau et lacéré toutes les pièces-comptables.

L'enquête ouverte par M. Fouquetreau, commissaire de police du quartier Saint-Merri, a établi que la voiture à bras, ainsi que les planches et les outils, avaient été volés dans un chantier de la rue Saint-Honoré, par ces trois hardis malfaiteurs, qu'il sera difficile de retrouver.

CONSEILS ET RECETTES.

DES PLANTES MÉDICINALES.

On utilise en médecine tantôt le bois, l'écorce et les racines des plantes; tantôt les feuilles, les fleurs, les fruits et les graines; tantôt enfin les plantes entières.

C'est en hiver qu'on prend le bois des arbres; c'est en automne qu'on prend celui des arbrisseaux. C'est en automne encore qu'on prend l'écorce des arbrisseaux et, au printemps, celle des arbres.

S'il s'agit de récolter les racines des plantes, comme, par exemple, celles de patience et de bardane, on doit les arracher au printemps.

Les feuilles se récoltent après la floraison et avant que les graines soient mûres.

Quant aux plantes herbacées dont on utilise les feuilles et les fleurs, il convient de les couper au moment de l'épanouissement de ces fleurs.

La récolte des fruits et des graines se fait aussitôt après leur maturité et un peu avant qu'ils ne tombent d'eux-mêmes.

POUR CONSERVER DES FLEURS COUPÉES.

Ajoutez un peu de sel ammoniacal à l'eau dans laquelle vous plongez la tige des fleurs : 5 grammes de sel ammoniac par litre d'eau suffisent.

Vous prolongerez ainsi la conservation des fleurs coupées de 8 à 10 jours et même davantage.

Les pellicules et démangeaisons du cuir chevelu, causes principales de la chute des cheveux, sont combattues efficacement par les produits du D^r JACOMY, un essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt à Saumur : Chez MM. Normandine, pharmacien, 11, rue Saint-Jean; Decart, coiffeur, rue Saint-Jean, qui donnent gratuitement la brochure explicative.

Eaux-Bonnes Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.

Théâtre de Saumur.
TOURNÉES ARTISTIQUES SOUS LA DIRECTION DE M. HAUMONT.
JEUDI 13 mars 1884,
Représentation extraordinaire avec l'assentiment tout particulier de M. Victor Hugo
ROY-BLAS
Pièce en 5 actes, en vers, de M. Victor Hugo.
1^{er} acte, *Don Salluste*. — 2^e acte, *La Reine d'Espagne*. — 3^e acte, *Ruy-Blas*. — 4^e acte, *Don César de Bazan*. — 5^e acte, *Le Tigre et le Lion*.
M. Julien HAMEL, de la Comédie-Française, jouera le rôle de *Don Salluste*.
M. HAUMONT jouera le rôle de *Ruy-Blas*.
M^{lle} ARLY, du théâtre national de l'Odéon, jouera le rôle de *Maria de Neubourg*, reine d'Espagne.
M. COLLIN, du théâtre du Vaudeville, jouera le rôle de *Don César*.
Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

GRAND SUCCÈS ! — NOUVEAUTÉ MUSICALE
MUGUET et MYOSOTTIS
Marzurka brillante pour piano,
PAR SAMUEL FISCHER.
En vente chez l'auteur, rue d'Orléans, 49, Saumur.
LA LANTERNE D'ARLEQUIN
Illustrée, 40 centimes
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.
Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.
Sommaire du n° 154 : Le concours agricole et M. Grévy. Quel nez ils font ! Le Banquet municipal. Bras de fer, vaillants ! Un maire qui fait ses affaires. Férocité républicaine. Politique coloniale. Conseillers municipaux républicains. Millions et milliards. Un juge plein de logique. Un quiproquo.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).
MÉDAILLE D'ARGENT
COFFRES-FORTS
M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.
Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.
Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.
Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.
En dehors du dépôt, un **bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.**

PARIS ET DÉPARTEMENTS : 30 CENT. LE NUMÉRO.
L'IMPRESARIO
Organe spécial et international des Artistes de théâtres, cafés-concerts et cirques.
AVEC AGENCE ANNEXÉE
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES
(2^e année)
BUREAUX : 10, Faubourg Montmartre, PARIS.
Directeur-propriétaire : MALDEN-ÉRCOLE.
Rédacteur en chef : FERNAND STRAUSS.
L'IMPRESARIO publie le tableau des pièces jouées chaque semaine sur tous les théâtres de France et même dans les principales villes de l'étranger, ainsi que les divers comptes rendus qui lui sont adressés par ses correspondants.
ABONNEMENT : Paris et départements, 15 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. — On peut s'abonner, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e GABILLON, notaire à Ingrandes.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
BELLE PROPRIÉTÉ DES CHESNAIES
Près le bourg d'Ingrandes, à 3 kilomètres de Saint-Patrice (ligne de Tours à Nantes),
Comprenant : bâtiments de maître et de basse-cour, bâtiments de fermier, vastes et jolies caves, vendangeoir, cuves, pressoir et accessoires, cours, jardin d'agrément, jardin potager, terres et vignes de très-bon crû.
Le tout d'un seul tenant et contenant 10 hectares 12 ares.
Jolie vue, chasse et pêche.
S'adresser, pour traiter, à M. CHAUMIN-BENARD, à Gizeux;
Et, pour tous renseignements, à M. Jacques ROCHEREAU, expert à Ingrandes, et audit M^e GABILLON.

A LOUER
UNE MAISON
Située à Saumur, rue du Préche, 4,
Comprenant : huit appartements, cour, cave, écurie et remise.
S'adresser à M. GAUTIER, notaire.
A LOUER
Pour la Saint-Jean 1884,
UNE MAISON
Rue Haute-Saint-Pierre,
Composée de 14 pièces meublées et de diverses dépendances.
S'adresser à M. DAROUSSAT, rue Haute-Saint-Pierre, n° 29, Saumur.

AUX ÉLÉGANTS
CHERRISERIE MODÈLE
M. MONTEL
42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.
La maison se charge des RÉPARATIONS.
UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.
S'adresser, 6, rue du Temple.
UN MÉNAGE demande une place, le mari comme **jardinier**, la femme comme **femme de service**.
S'adresser au bureau du journal.
Une Maison de commerce demande un **GARÇON** de magasin, sachant soigner les chevaux.
S'adresser au bureau du journal.

PIANOS ET INSTRUMENTS
L. FISCHER ET FILS
FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS
49, Rue d'Orléans, SAUMUR.
Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.
ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :
4 Accords par an..... 9 fr.
6 Accords par an..... 12 »
Abonnements à la lecture musicale.

MATÉRIEL DE ROULIER
A VENDRE
En détail,
Pour cause de cessation d'exploitation
Tombereaux, diables, charrettes, camions de diverses tailles, un camion de 10,000 kilos, un autre de 25,000 kilos, caisses de chariots, équipages, cordages, crics, poulies, petite forge, établi avec étan et machine à percer.
S'adresser, soit chez M. ANDREAU, rue Dacier, soit à MM. BOURJUGH ou GUIHAL, rue Lenepveu, 13, à Angers.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1884,
BEAU ET VASTE MAGASIN
Rue du Port-Cigogne.
S'adresser à M^{me} DUFOY-LIBRETON, même rue. (86)
FOURRAGES
A VENDRE
S'adresser à M^e DELAUNAY, huissier, 62, quai de Limoges. (166)
ON DEMANDE A LOUER, du 15 mai au 15 août prochain, une MAISON ou partie de maison meublée ou non meublée, avec écurie et remise.
S'adresser au bureau du journal.

LE PULICIDE
DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Pucès, Poux, Mouches, Cafards, Artas, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.
Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'UX, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

GRANDS MAGASINS
DE
L'ÉPICERIE MODERNE
Rue et Place du Marché-Noir.
L. ALLORY
SAUMUR.
VINS DE BORDEAUX
M. L. Vienne-Lazare, propriétaire-négociant, 67, 69, 71, rue Lagrange, Bordeaux, offre ses vins en nature payables à 60 jours, f^o de port à la gare désignée par l'acheteur. Vin de table rouge, 483 130 fr. la barrique de 228 litres. Médoc 1879, 210 fr. la barrique de 228 litres. Envoi de prix-courants sur demande. Je reprends la marchandise qui ne convient pas. Exemple des Agents sérieux et honorables pour les localités où je ne suis pas déjà représenté.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 MARS 1884.

Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.
3 %	78 55	76 55	Est	740	740	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	513 75	513
3 % amortissable	77 55	77 35	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505 25	508	Est	350 50	350
3 % (nouveau)	76 65	76 60	Midi	1140	1130	— 1865, 4 %	517	517	Midi	358 50	358 50
4 1/2 %	105	105	Nord	1742 50	1715	— 1869, 3 %	406	405 50	Nord	364 75	364 50
4 1/2 % (nouveau)	106 30	104 60	Orléans	1330	1327 50	— 1871, 2 %	396	395 5	Orléans	357	357 50
Obligations du Trésor	503	505	Ouest	812 50	812 50	— 1875, 4 %	518	518	Ouest	358	358
Banque de France	5110	5125	Compagnie parisienne du Gaz	1455	1449 75	— 1876, 4 %	518	518	Paris-Lyon-Méditerranée	361 50	361
Société Générale	480	480	Canal de Suez	2043 75	2035	Bans de liquid. Ville de Paris	523	523 25	Paris-Bourbonnais	361 50	361
Comptoir d'escompte	935	930	C. gén. Transatlantique	488 75	487 50	Obligations communales 1879	442 50	443	Canal de Suez	570	570
Crédit Lyonnais	550	552				Obligat. foncières 1879 3 %	447	447			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1240	1240				Obligat. foncières 1883 3 %	342 75	344			
Crédit mobilier	327 50	335									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY			MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR		
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)	Saumur. (départ)	6 05	8 50	1 05	3 00	7 55
8	56	matin, omnibus-mixte.	Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05
1	35	soir.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13
3	32	express.	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28
7	15	omnibus.						
10	36	(s'arrête à Angers)						
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS			THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR		
3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir
8	21	omnibus.	Saumur. (départ)	6 05	7 55	Thouars (départ)	8 56	3 50
9	37	express.	Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Brion-sur-Thouet	9 09	4 02
12	48	soir, omnibus-mixte.	Leray	7 14	8 51	Lernay	9 18	4 10
4	44		Brion-sur-Thouet	7 27	8 59	Montreuil-Bellay	9 45	4 27
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)	Thouars (arrivée)	7 46	9 16	Saumur (arrivée)	10 33	5 03
10	24	express-poste.						
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.								